



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

dossier traité par FIM
notre réf Idaff. 307'180 – sm
votre réf

Lausanne, le 28 juin 2018

Question n° 19 de Mme Alice Genoud, déposée le 22 mai 2018 « Une infrastructure vélo qui se fait attendre »

Rappel

« La Municipalité a informé la population par la voie d'un communiqué de presse le 10 mars 2017 de la pose "d'un système permettant de constituer une surface sans ornière au niveau du croisement avec les rails" au niveau du carrefour de Montétan pour pouvoir aider les cyclistes à franchir facilement cet endroit dangereux de la ville. Cet aménagement était prévu pour mai. Par une question orale posée en le 13 juin 2017 à notre Conseil, l'initiante a demandé à la Municipalité ce qu'il en était vu que les travaux n'avaient pas encore commencé. Il lui a été répondu qu'ils devraient commencer d'ici fin août.

Au 22 mai 2018, force est de constater que cette infrastructure n'a toujours pas été mise en place alors que les bénéfices en termes de sécurité pour les vélos sont extrêmement intéressants dans ce carrefour très accidentogène.

La Municipalité peut-elle nous renseigner sur l'avancée de ce projet et des éventuels écueils qui n'ont pas encore permis cette réalisation ? ».

Réponse de la Municipalité

L'installation de la mesure de sécurisation des vélos à l'intersection de l'avenue d'Echallens et de Montétan, pilotée par les tl, a été reportée à deux reprises pour les raisons suivantes. Initialement planifiée en février 2018, elle a été abandonnée suite à des températures exceptionnellement basses qui ne permettaient pas d'utiliser certains matériaux de construction ; planifiée ensuite sur le week-end de l'Ascension, en coordination avec l'interruption du LEB, elle a été abandonnée car elle péjorerait de façon importante les horaires de travail des ouvriers déjà engagés sur le chantier du tunnel du LEB. En accord avec les tl et la Ville, elle a donc été reportée à la demande des syndicats.

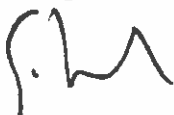
L'opération ne pouvant se faire que sur des nuits consécutives, elle est désormais planifiée durant la période du 9 au 22 juillet 2018, période durant laquelle le LEB sera interrompu et remplacé par un service de bus de substitution.

Cette intervention doit être effectuée de nuit en raison du passage des trolleybus ; il serait en effet trop compliqué de déplacer la ligne aérienne de contact (intersection avec la ligne de contact du LEB) et il n'est pas possible de remplacer les trolleybus par des bus à moteur thermique car l'ensemble de la flotte disponible assurera la substitution du LEB. Cette coordination des travaux permettra de gagner du temps en simplifiant les étapes d'intervention sur la voie ferrée.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne le 28 juin 2018.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

